

# GRAINS DE SAGESSE

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS RETRAITÉS  
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Université   
de Montréal

Les anciens sous leur baobab ont renoncé à faire la guerre, à participer aux grandes chasses ou à danser des nuits complètes au son des tambours. Ils se souviennent, racontent, donnent leur avis et distribuent leur sagesse par petits grains.  
Il nous semble que cela nous convient bien.

## ÉTÉ 2006 NUMÉRO 12

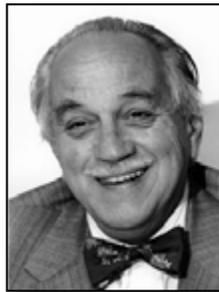
	page
<b>Un an déjà</b>	
Jacques St-Pierre .....	2
<b>Les collègues publient</b>	
Jean Cléo Godin .....	4
<b>Le nouveau visage des bibliothèques</b>	
Serge Demers et Jean-Robert Derome .....	5
<b>La FES, les bébés et l'eau du bain</b>	
Jacques Boucher .....	7

## UN AN DÉJÀ

Une douzaine de mois se sont déjà écoulés depuis l'arrivée au rectorat de Luc Vinet et de son équipe. Je trouve opportun de vous livrer quelques réflexions que me suggèrent des constats fortuits ainsi que des rumeurs qui me parviennent tant du côté cour que du côté jardin.

Voyons voir.

Dès l'automne 2005, le recteur Vinet a saisi l'Assemblée universitaire de son intention de procéder à la mise au point du plan de développement de l'UdeM 2010 qu'il compte soumettre aux instances appropriées pour discussion et adoption à l'automne 2006. Dans le cadre de la consultation qu'il a menée de janvier à mars 2006, le recteur a invité les membres de la communauté universitaire à alimenter la réflexion collective via la rédaction de mémoires à soumettre en mai 2006. Le processus en cours comporte la rédaction et la publication, en juin 2006, d'un LIVRE VERT (version 1 dudit plan de développement) dont les instances seront saisies dans les mois qui viennent.



Cette importante opération s'est déroulée dans un contexte où l'emploi du temps des membres de l'équipe de direction ainsi que la sérénité de la communauté universitaire ont été sévèrement mis à l'épreuve par des facteurs perturbants tels 1) la grève des membres du corps professoral à l'automne 2005; 2) l'importante difficulté financière que traverse l'Université laquelle résulte de l'insuffisance de la subvention de fonctionnement accordée aux universités; 3) le traumatisme induit pour les compressions budgétaires lesquelles comportent un embargo quasi absolu quant à l'embauche des effectifs requis pour le maintien de la qualité et de l'intégrité du corps professoral.

Force est de constater que l'insertion de la nouvelle équipe de direction dans les mécanismes traditionnels de gestion de l'UdeM ne

s'est pas faite sans heurts du fait, notamment, des ratés observés dans la transmission de l'information. De plus, la nouvelle répartition des responsabilités entre les membres de l'équipe de direction a induit une période de flottement, sinon d'ambiguïté, quant aux modalités devant régir les relations entre la Direction et les responsables de gestion des autres niveaux de compétence reconnus par la charte et les statuts.

Dans ce contexte, l'inexpérience relative des uns jointe à la réticence des autres à s'adapter aux nouvelles pratiques ont contribué à un ralentissement du processus de gestion traditionnel de l'établissement. Il s'agit, en vérité, d'une situation plutôt malsaine que les principaux intéressés, déjà conscients de son existence, devront s'employer à corriger dans les meilleurs délais. Pour ce faire, il conviendra que l'on apporte des ajustements significatifs dans les pratiques administratives devant régir les relations, tant horizontales que verticales, entre les composantes de l'appareil administratif de l'établissement.

Tout au long de son histoire, l'Université a pu traverser avec succès des périodes difficiles grâce à l'heureuse conjugaison des deux éléments essentiels que sont le leadership de sa Direction et l'appui de son corps professoral. Cette conjugaison devrait pouvoir se réaliser dès l'automne 2006 par l'adoption du plan de développement de l'UdeM 2010 et par le support qui lui apporteront les membres du corps professoral dont les conditions salariales, substantiellement bonifiées, témoignent de la haute priorité que leur accorde l'équipe du recteur Vinet. L'heure est venue d'agir; il y va du maintien du statut de l'Université au sein des grandes universités d'enseignement et de recherche.

*Jacques St-Pierre*

## LES COLLÈGUES PUBLIENT



Qui ne se souvient de ces deux historiens qui ont profondément marqué plusieurs générations d'étudiants, Maurice Séguin et Michel Brunet? Si ce dernier publiait beaucoup et était de toutes les tribunes publiques, on ne voyait guère Séguin en dehors des salles de cours, il publiait peu, mais c'est davantage de lui qu'on parlait comme du « grand maître » de ce qu'on a nommé le néo-nationalisme québécois. Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant ont voulu rendre justice à ce grand collègue disparu dans un ouvrage intitulé *Les Normes de Maurice Séguin. Le théoricien du néo-nationalisme*. (Guérin éditeur, coll. Bibliothèque d'histoire, 2006, 288 p.).

Du côté de l'histoire littéraire, signalons quelques publications. Tout d'abord, nous devons à Réginald Hamel l'édition d'un ouvrage d'Alexandre Dumas, *Les Voleurs d'or* (Éditions Stanké, 2006, 208 p.). Il s'agit, en fait, d'un drame tiré d'un roman de Céleste Mogador de Chabrilan et qui aurait été, nous dit-on, « enrichi par l'imagination créatrice du prolifique écrivain » du XIXe siècle. Ce récit se situe en Australie, dans l'une de ces contrées nouvelles qui s'affirment au XIXe siècle, en même temps que naissait véritablement la littérature américaine. Jay Bochner retrace un grand pan de cette vie culturelle aux États-Unis à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, dans un ouvrage centré sur la figure d'Alfred Stieglitz, « an influential gallery owner, photographer, and impresario of the emerging scene ». Cet ouvrage publié par MIT Press s'intitule *An American Lens*. On sait, par ailleurs, que la

littérature québécoise naît à la même époque, comme en témoigne l'ouvrage de Laurent Mailhot, *L'Essai québécois depuis 1845*. Publié aux Cahiers du Québec. Rappelons que Mailhot vient lui-même de contribuer à l'histoire de l'essai avec *Plaisirs de la prose*, (PUM 2005, 296 p. Prix « Études françaises » 2005) qui propose une série d'études sur des écrivains plus contemporains - de Saint-Denys Garneau à Pierre Morency, en passant par Gabrielle Roy, Claire Martin, Gilles Marcotte et Gilles Archambault -, mais aussi à deux anthropologues qui ont marqué la vie culturelle du Québec : Bernard Arcand et Serge Bouchard.

C'est aussi une réflexion d'ordre social - plus morale qu'anthropologique, il est vrai - que le prolifique Guy Durand nous propose dans *Six études d'éthique et de philosophie du droit* (Montréal, Liber, 2006, 154p.). Un ouvrage où il est beaucoup question de la charte des droits de la personne, « un point de référence et un impératif éthique » qu'on aurait tendance, explique l'auteur, à « interpréter de mauvaise façon ». Cet « on » désigne un certain nombre d'intervenants sociaux, mais sans doute au premier chef les « pouvoirs législatif et judiciaire » dont la séparation n'est pas toujours assurée comme elle le devrait.

*Jean Cléo Godin*

## LE NOUVEAU VISAGE DES BIBLIOTHÈQUES

À moins d'avoir vécu en ermite ces dernières années, vous aurez certainement noté une évolution remarquable des bibliothèques de notre université. En effet, nous vivons en ce moment la révolution de l'Internet et nos bibliothèques naviguent allègrement sur cette vague. Le nombre d'abonnements à des périodiques électroniques est passé, dans les cinq dernières années, de 1 138 à près de 12 000.



Comme les publications électroniques peuvent être consultées par Internet, on peut se demander ce qu'il en est de la fréquentation des bibliothèques concrètes, celles où on va emprunter un livre, où on va lire une revue, où on va faire une recherche bibliographique, où les chercheurs vont lire des périodiques portant sur leurs sujets de recherche?

Notre université compte 18 bibliothèques. Certaines ont vu leur fréquentation décroître remarquablement, celle de physique détenant le record de la diminution de fréquentation. Selon une petite enquête menée sur la fréquentation de quelques bibliothèques scientifiques, il semble bien que les professeurs - dans certaines disciplines scientifiques - fréquentent de moins en moins leur bibliothèque. Que s'est-il passé? Avec l'avènement de l'Internet, on a assisté à une quasi-révolution dans le domaine de la publication de périodiques scientifiques et dans la recherche bibliographique. L'Internet rend maintenant accessible une quantité de données telle que cela aurait été tout à fait impensable il y a à peine une vingtaine d'années.

Les éditeurs de publications scientifiques mettent maintenant leur production à la disposition des chercheurs sous forme électronique. Les chercheurs publient souvent leurs récents travaux sous forme de manuscrits (e-print) de telle sorte que tout collègue du même domaine de recherche a maintenant accès directement et rapidement sur son ordinateur aux derniers résultats de recherche dans ce domaine. On peut voir le « e-print » comme le précurseur d'un article qui sera éventuellement publié dans une

revue qui utilise le système d'évaluation par les pairs. Une banque de données importante de « e-print » se trouve dans les archives « arXiv.org » développées par Paul Ginsparg au Los Alamos National Laboratory.

Depuis quelques mois, l'Université offre un service de dépôt institutionnel numérique « Papyrus » qu'on trouve à l'adresse :



<http://papyrus.bib.umontreal.ca>.

Nous avons demandé à plusieurs professeurs des départements de science de notre université s'ils fréquentaient encore leur bibliothèque aux fins de recherche. Tous nous ont répondu que depuis quelques années leurs visites à leur bibliothèque se limitaient à la consultation de manuels pour les besoins d'enseignement. Bien sûr, ils fréquentent, comme tout citoyen cultivé, les bibliothèques pour leurs lectures culturelles dans des domaines autres que les leurs. Les chercheurs orientent leurs consultations de périodiques de plus en plus vers les versions électroniques, mais cette évolution des pratiques varie beaucoup selon les disciplines.

Les professeurs Marius D'Amboise et Yves Marcoux, ainsi que Madame Claire Dubois, « Chef de Bibliothèque » nous ont gentiment fait parvenir sur cette question leurs commentaires ainsi que des statistiques sur la fréquentation des bibliothèques de physique, de chimie et de mathématique-informatique de l'Université de Montréal. Ces données statistiques laissent voir une diminution de la fréquentation de ces bibliothèques au cours des cinq dernières années. Cette diminution est peut-être significative statistiquement - cela reste à voir -, mais elle n'est pas du tout importante. Qu'est-ce à dire? La contradiction qu'on pourrait voir entre ces chiffres et ce que les professeurs affirment ne tient pas, car les étudiants, qui sont beaucoup plus nombreux que les professeurs, continuent de fréquenter leur bibliothèque. Y trouvent-ils un endroit tranquille où travailler? Sans doute.

De plus, leurs besoins de consulter quotidiennement les derniers résultats de recherche se font moins sentir, en tout cas pour les étudiants de premier cycle.

Depuis quelques années, les professeurs et les chercheurs disposent d'outils de recherche bibliographique sophistiqués. Citons comme exemples le « SciFinder Scholar » pour les chimistes, le ADS (Astrophysics Data System de la NASA) pour les astronomes. Ce type d'outil est couplé aux grandes banques de données scientifiques, ce qui donne accès à de nombreuses publications de recherche. De plus en plus, les éditeurs enrichissent leurs versions électroniques par des systèmes de renvoi vers d'autres publications ou d'autres sources de données. Ils font aussi un effort pour utiliser des formats (PDF, HTML, XML) qui facilitent l'archivage et l'impression de documents. Plusieurs de ces éditeurs offrent maintenant une édition électronique et la plupart des périodiques sont accessibles en ligne pour les numéros récents. Les éditeurs continuent à numériser leurs archives en donnant la priorité aux articles qui ont marqué le plus la discipline.

Dans certains cas, les bibliothèques peuvent s'abonner à la version électronique seulement; dans plusieurs autres cas, elles doivent se procurer d'abord la version papier pour obtenir la version électronique. Les « licences » remplacent de plus en plus les versions papier et nos bibliothèques doivent faire des choix...

Pour les étudiants de premier cycle en sciences, le manuel demeure l'outil principal de travail. Les manuels électroniques, les « e-book » sont encore rares, mais pour combien de temps? Quand on voit les maisons de logiciels abandonner la publication de manuels papier pour n'offrir qu'une version électronique, on peut supposer que les éditeurs de manuels de sciences iront aussi dans cette direction. Notons que nos bibliothèques ont commencé à réagir et elles offrent déjà plusieurs centaines de titres sous forme électronique (livrels ou e-books). On y accède par Atrium. Pour les laboratoires d'enseignement, on commence à voir apparaître des « labos virtuels » qui sont fort utiles, même si on sait qu'ils ne remplaceront jamais des expériences vécues dans un « vrai » laboratoire.

Que se passe-t-il dans les autres départements ou facultés? On peut penser que dans les sciences médicales on retrouve à peu près la même situation qu'en science. On sait qu'en sciences médicales fondamentales les versions électroniques sont plus consultées que dans les secteurs cliniques. Et en sciences humaines, en lettres, en droit, en musique,... nous serions curieux de voir si on y trouve le même type d'évolution.

Il faut reconnaître qu'il y a une différence marquée entre les bibliothèques académiques et les bibliothèques générales. Une chose est certaine : la fréquentation des bibliothèques générales est en nette augmentation au Québec.

À Montréal, la Grande Bibliothèque, ouverte il y a un peu plus d'un an, est un succès phénoménal. Déjà, elle compte environ 250 000 abonnés. Cette première année, on a compté plus de 3 millions d'entrées et 3,5 millions de documents ont été empruntés. La Grande Bibliothèque a aussi un site web et cette année il a été visité 14 millions de fois. Elle met à la disposition des abonnés des postes informatiques branchés sur l'Internet. Plusieurs prêts consistent en des documents audio-visuels ou informatiques. Il n'en reste pas moins qu'une grande partie des documents empruntés sont des livres ou des revues.

On pourra dire que tout n'est pas parfait à la Grande Bibliothèque. Sans parler du problème des carreaux de verre qui nous menacent, il y a le problème des attentes aux différents guichets, en particulier la queue pour obtenir sa carte d'abonné. Bref, un franc succès pour une bibliothèque à laquelle tous n'ont pas cru au moment de sa création.

Dans les quartiers, nous avons des bibliothèques situées souvent dans le même bâtiment qu'un centre culturel. C'est le cas à la bibliothèque de Côte-des-Neiges, tout près de notre université. Si on en juge par cette dernière, ces bibliothèques sont également un grand succès. Notons cependant que les heures d'ouverture ne plaisent pas à tous : fermeture le lundi et même le dimanche pendant l'été, elles sont ouvertes surtout en après-midi.

Il serait intéressant de voir quels sont les types de documents qu'on emprunte dans les biblio-

*suite page 7*

## LA FES, LES BÉBÉS ET L'EAU DU BAIN

L'Université McGill a procédé en 2002 à une importante modification des structures d'encadrement de ses études supérieures. Elle a décentralisé les pouvoirs et investi les facultés de responsabilités accrues en matière d'études supérieures. Elle a retiré le statut de FACULTY à la nouvelle structure et lui a attribué le titre de Graduate and Postdoctoral Studies OFFICE. À l'Université de Montréal, le titre équivalent serait probablement le BUREAU (ou le SERVICE ?) des études supérieures et postdoctorales.

Il y a tout lieu de croire que ces changements lourds de conséquences concernent également l'Université de Montréal.

On sait qu'un comité présidé par le vice-recteur Frémont s'interroge actuellement sur les changements à apporter au rôle de la FES. On sait aussi que cette faculté n'a pas de doyen depuis plus d'un an; c'est là une situation inusitée dont les effets sont néfastes et qui nous inquiète pour l'avenir et la crédibilité de la FES. En effet, le recteur Vinet propose à la communauté un document de réflexion intitulé Rapport de synthèse de la tournée du recteur, UdeM 2010. Dans quelques paragraphes qui touchent les études supérieures et la FES, le recteur exprime ses opinions dans des termes qui vont dans le sens de ce qui s'est produit à McGill.

Devant ces faits, plusieurs sont convaincus que les changements voulus par la direction vont dans le sens de ceux qui se sont produits à McGill et qu'il y a tout lieu de craindre que les jours de la FES ne soient comptés. Certains peuvent se réjouir de cette perspective; je crois que c'est faire preuve d'une vision à très courte vue. Je n'ai pas à juger si McGill a pris une bonne orientation. En ce qui touche l'Université de Montréal, je ne crois pas que ce serait une sage décision. Ce qui est bon pour l'Université McGill ne l'est pas nécessairement pour l'Université de Montréal.

Voici quelques considérations dictées par mes onze ans (quatre ans comme vice-doyen et sept ans comme doyen) à la direction de la FES.

Rappelons d'abord que la Faculté des Études

supérieures a été un outil privilégié de développement et d'homogénéisation des critères d'excellence pour l'ensemble de l'université (y compris ses facultés professionnelles) et pour ses écoles affiliées. Cette faculté a joué un rôle déterminant dans le fait que l'Université de Montréal se retrouve dans le peloton de tête des universités canadiennes. Je crois que notre université a trop investi dans sa Faculté des études supérieures, je crois qu'elle en a retiré trop de bénéfices pour envisager de la démanteler à partir du précédent de l'Université McGill.



Dans une matière dont les effets seraient considérables, il faut nous garder de prendre des « décisions d'humeur ». Certes, aucune structure n'est à l'abri des critiques, des insatisfactions ou des récriminations.

Reconnaissons que l'accroissement du volume de dossiers d'admissions et du nombre de mémoires ou de thèses, le manque de ressources à la FES ainsi qu'une approche parfois trop prudente ou même tatillonne lui ont fait perdre beaucoup de crédibilité et ont mis à rude épreuve la patience des étudiants, des professeurs et des administrateurs. Cela ne constitue pas pour autant un vice rédhibitoire.

Constatons également que les fonctions mêmes de cette faculté lui ont attiré des critiques qui sont tout à son honneur. C'est le cas lorsque la FES, en plus de son rôle officiel d'« animateur » et de « facilitateur », joue celui de « contrôleur » ou de « redresseur de torts ». La FES a dû intervenir à plusieurs reprises par le passé pour rappeler certains à l'ordre, pour encourager des initiatives marginales ou peu naturelles dans le contexte, pour proposer des changements peu « populaires ». À titre d'exemples, la FES a dû lutter à contre-courant pour faire avancer les dossiers suivants : le décloisonnement et la multidisciplinarité des programmes, le développement des programmes professionnels aux études supérieures, l'affectation des professeurs, la durée excessive des études de maîtrise et de doctorat, les taux d'abandons injustifiés et injustifiables, l'inadéquation de certains modèles dépassés d'encadrement des étudiants,

le manque de responsabilité financière de certains professeurs, les lacunes dans les critères d'approbation de mémoires ou de thèses, les exigences trop élevées ou irréalistes dans certains secteurs, les occasions manquées d'interaction avec nos collègues de Poly et HEC... La pente naturelle des choses et des personnes ne va pas nécessairement dans le sens du meilleur intérêt des études supérieures. Une telle situation exige, selon moi, la présence d'un organisme d'animation et de contrôle tel que la FES. C'est se leurrer que de croire que l'on peut impunément répartir les responsabilités de la FES entre une douzaine d'intervenants. Notons enfin que la FES constitue un lien important avec les écoles affiliées et que l'effet d'une telle mesure de décentralisation n'est pas évident en ce qui touche les relations de l'Université de Montréal avec Poly et HEC.

La FES a réussi à convaincre la direction de l'urgence de consacrer des sommes de plus en plus importantes au financement des étudiants de maîtrise et de doctorat (comme l'a d'ailleurs toujours compris McGill...). Au moment où l'université subit une fois de plus les effets néfastes de la crise financière, il peut être tentant de redistribuer ces sommes et de s'imaginer que l'on a amélioré ce faisant le sort des unités et des étudiants.

Le vent souffle très fort au Québec dans le sens de la décentralisation ou du démantèlement des grandes structures et des organismes de contrôle. Au moment où l'on n'hésite pas à confier aux parents de chaque école la décision du choix du système de notation de leurs enfants, on pourrait

dans le même souffle prétendre que tout ce qui est centralisé ou regroupé est à revoir et même à proscrire. Pour l'Université de Montréal, cela pourrait vouloir dire qu'il faut démanteler la FES?, puis la FAS?, la FEP?, la Faculté de Médecine? et qui d'autre?

Une dernière considération me vient de ma double expérience de doyen de la Faculté des études supérieures (1983-1990) et de doyen de la Faculté de l'éducation permanente (1990-1996). Ce n'est pas tout de récupérer des pouvoirs et des responsabilités, encore faut-il avoir les moyens de ses aspirations ou de ses ambitions. Le démembrement de la FES ne libérera certainement pas pour autant les ressources nécessaires pour que les douze facultés et la centaine de départements impliqués soient en mesure de s'acquitter adéquatement de ces nouvelles responsabilités. En ces années de disette, il serait bon d'y penser à deux fois avant de jeter l'eau du bain et d'aller porter les bébés dans des bras qui risquent de les trouver étonnamment lourds à porter. Le Comité du budget risque d'entendre beaucoup de pleurs qu'il ne réussira pas à faire taire.

Pour tous ces motifs et d'autres que je ne dirai pas, la direction ferait bien de remettre au plus tôt la FES sur les rails. Il est important qu'elle ne l'affaiblisse pas davantage en continuant à remettre en cause son statut de faculté. Il est urgent qu'elle lui nomme sans plus attendre une doyenne, un doyen, fort convaincu et convaincante.

*Jacques Boucher*

## Le nouveau visage des bibliothèques suite

thèques. Autour de nous, nous voyons de plus en plus de personnes qui utilisent l'ordinateur pour obtenir des renseignements sur une foule de sujets. La richesse d'information offerte sur la Toile permet, tout en restant bien confortable chez soi, d'obtenir satisfaction à ses besoins de référence. Par contre, qui trouverait agréable la lecture d'un roman en faisant défiler les pages sur son ordinateur?

De plus en plus, les foyers sont munis d'au moins un ordinateur et on peut s'attendre à ce que les recherches sur la Toile deviennent mon-

naie courante pour la plupart de nos besoins d'information. Il faut bien reconnaître que la fiabilité de l'information sur la Toile est souvent très faible, ce qui rend encore plus important le rôle des bibliothécaires. Nous croyons que les bibliothèques sont là pour encore très longtemps, mais elles devront continuer à se transformer pour répondre aux nouveaux besoins des utilisateurs. Les façons de faire dans certains domaines de recherche seraient-elles une indication de ce qui sera la pratique de tous dans une décennie?

*Serge Demers et Jean-Robert Derome*